

Journal de l'Association des
riverains du lac Raquette
St-Benoît Labre, Beauce, P.
Q., Canada

A/S Rodolphe Maheux md président
109 6ième rue du lac Raquette
St-Benoît Labre
G0M-1P0

Téléphone : (418) 228 5838
Télécopie : (418) 228 4069
Messagerie : maheuxr@videotron.ca

**Une eau pure au Lac Raquette
le plus bel héritage
pour les générations à venir!**

FAITES-NOUS PART VOS
COMMENTAIRES
À MAHEUXR@VIDEOTRON.CA

L'Association des riverains du lac Raquette est une organisation sans but lucratif qui vise à la préservation du lac Raquette. Elle coordonne les interventions collectives de ses membres auprès de la Municipalité et des organismes gouvernementales.

Les phosphates sont le danger le plus immédiat qui guette notre lac. On peut les combattre 1) en utilisant moins de savon dans nos chalets 2) en utilisant des savons à faible teneur en phosphate (p.e Ivory), 3) en vérifiant l'étanchéité de nos fosses 4) en replantant des arbustes sur nos rives (ces derniers utilisent les phosphates et empêchent ainsi notre lac de vieillir prématurément.

L'ensemencement du lac: où en sommes-nous?

J'ai communiqué avec la direction de l'amélioration de la faune à Charny en début d'année. Luc Major avait échantillonné notre lac en 1999. A ce moment, nous pensions « chaulé » le lac et le Ministère avait demandé à ce service de « pêcher » le lac afin de voir l'état de la faune. Aucun rapport écrit n'a été produit car l'idée du chaulage a été abandonnée. Le Ministère nous assure cependant que notre lac s'avère un excellent lac à truites en autant qu'on l'ensemence régulièrement.

La pêche est une belle activité familiale et une bonne façon de ramener ou garder chez nous nos enfants. Il faut

cependant qu'ils attrapent du poisson.

A cet effet, votre association vous suggère de procéder, année après année, à l'ensemencement du lac.

La truite arc-en-ciel se nourrit presque exclusivement de cyprins (menés) qu'on retrouve en grand nombre dans notre lac et elle tolère plus facilement que les autres truites l'eau plus chaude comme celle du lac Raquette. Selon les biologistes, les ensemencements faits au printemps sont souvent plus réussis que ceux de l'automne.

L'association vous propose de s'occuper de l'ensemencement du lac. La cotisation est volontaire. Si les membres contribuent, au printemps prochain, nous ensemencerons le lac avec des truites arc-en-ciel et quelques grosses grises. En répétant l'exercice, année après année, nous repeuplons notre lac et ainsi gardons nos enfants chez nous. Quel plaisir et quel souvenir pour eux qu'une pêche miraculeuse dans le lac de leur enfance!

Souscrivez généreusement à notre plan volontaire. Un montant de \$75.00 par chalet est suggéré.

R Maheux md



La pêche: une activité familiale qui nous fait partager du bonheur.

Printemps 2003

9 février 2003

L'Enviro-Lac

Journal de l'Association des riverains du lac Raquette
St-Benoît Labre, Beauce, P.Q., Canada

La couche d'ozone et le lac Raquette

On entend de plus en plus parler de la couche d'ozone et de l'impact néfaste de son amincissement sur le réchauffement de la planète. Des trous dans la couche d'ozone, surtout observés en Antarctique, provoquent un passage plus important des rayons du soleil. Le réchauffement de la planète est devenu un des plus grands risques environnementaux auxquels nous sommes confrontés. Le protocole de Kyoto vise à diminuer les gaz à effet de serre, le Canada vient d'y adhérer pour préserver notre environnement pour les générations futures.

On peut bien se demander qu'est-ce que la couche d'ozone a à faire avec le lac Raquette. C'est que le lac Raquette a aussi sa « couche d'ozone », une couche qui prévient son réchauffement: c'est la bande de végétation qu'on retrouve sur ses berges. Plus il y a de trous dedans, plus l'eau se réchauffe et plus l'eau se réchauffe, plus les algues ont tendance à pousser dans le lac.

Une piste de solution ici serait de favoriser le reboisement en bordure du lac. Ceci augmenterait le niveau d'ombrage et ralentirait le

réchauffement du lac dû à l'ensoleillement. Si chacun d'entre nous plantait quelques arbres indigènes (myrique, baumier, cèdre, etc..) devant son chalet et surtout évitait de tondre la pelouse jusqu'au lac, la nature rapidement se chargerait du reste. Idéalement, on ne devrait conserver que des couloirs pour accéder à nos quais et laisser les concepts d'aménagement paysager urbains à leur place...soit en ville. Un quai de pierre ou de ciment quand il est nu au soleil, réfléchit le soleil et réchauffe le lac; en plantant par-dessus des arbustes comme le myrique baumier, ces derniers viendront peu à peu à recouvrir complètement le quai et le bord du lac et ainsi contribuer à son refroidissement. On créerait ainsi un système naturel d'« air climatisé » pour le lac. Ceci est particulièrement important dans les baies où l'eau est peu profonde et ainsi plus sujette au réchauffement. Finalement, les arbustes au bord du lac constituent aussi un écran contre le bruit, favorisent notre intimité et leur racines entremêlées constituent une barrière efficace contre l'érosion et l'effritement du sol.

Une bordure de végétation agit aussi comme un « filtre aux phosphates ». Les phosphates, ce sont eux qui favorisent le développement d'algues dans le lac. Les arbres, les arbustes et les plantes herbacées sont de grands consommateurs de phosphate, ils contribuent ainsi par la même occasion à ralentir le développement excessif d'algues. En effet, les racines des plantes riveraines filtrent une grande partie des éléments nutritifs qui, autrement, abouтираient dans l'eau et stimuleraient la croissance des algues. Plus il y a d'arbustes au pourtour du lac, plus ces derniers puiseront dans le sol des phosphates et moins ces derniers n'atteindront le lac. La conséquence est claire: moins de phosphate atteignant le lac, moins forte sera la prolifération d'algues.

Cette bordure de végétation est particulièrement importante si vous tourbez votre terrain. Pour produire rapidement et à répétition une tourbe de qualité dans leurs champs de culture, les producteurs de tourbe doivent saturer en phosphate leurs champs. La tourbe lorsqu'elle est vendue, est ainsi imbibée de phosphate. Si ceci est sans conséquence pour un terrain

Conseil d'administration De l'Association des Riverains

- Rodolphe Maheux président
- Bernard Cliche
- Gilles Courchène
- Luce Gilbert
- Jean Gosselin
- Gaston Lessard
- Jean-Guy Tessier

Dans ce numéro :

La couche d'ozone et le lac Raquette	1
La F.A.P.E.L.	2
Le mot de la Municipalité	3
Où se procurer des arbustes pour régénérer les rives?	3
Un nouvel inspecteur municipal	4
L'ensemencement du lac: Où en sommes-nous?	4

*Un beau
gazon vert
sur le bord du
lac égale un
beau lac vert
plein d'algues
quelques années
plus tard!!!
Combattons
l'eutrophisation
Pas de
phosphates
Pas d'engrais,
Régénération
des rives
Vérification
et vidange
périodiques des
installations
septiques*

en ville, le gazon n'en pousse-
ra que mieux, la situation est
tout autre si la tourbe est étendue
sur le bord d'un lac où la
pluie, peu à peu, amènera
dans le lac les phosphates
contenus dans la tourbe cultivée.
Une bordure d'arbustes,
protégeant le lac, est ici une
bonne façon de corriger cette
situation.

Un autre avantage de
reboiser avec des arbustes et
plantes herbacées le bord du
lac, est économique. Tous
savent que, quelque soit le
type de quai choisi, à un moment
donné, il faudra le reconstruire!
La plantation d'arbustes au bord
du lac évite ce problème. En
reboisant le bord du lac, on a
pratiquement plus jamais à refaire
son quai. Il y a de bons exemples
d'une telle pratique ici même
au lac Raquette. Je citerai
comme exemple la propriété
de Jacques Belle-isle. Il y a
quelques années, notre association
a promu le reboisement des rives.
M Belle-isle avait de la pelouse
jusqu'au bord du lac et son quai
était à refaire de façon périodique.
Au lieu de refaire son quai, il
a reboisé une bonne partie de
son bord du lac. Son quai a

ainsi peu à peu disparu sous la
végétation et il n'a plus à y
retoucher. Le résultat est joli,
sans entretien, écologique et
économique.

Finalement, le reboisement
du bord du lac est bénéfique pour
la faune. Une eau plus froide
favorise les frayères et ces bandes
de végétation procurent de l'om-
brage et de l'abri à une multitude
d'insectes, source de nourriture
pour la truite. Les arbres et les
arbustes au bord du lac sont aussi
un bon refuge pour les oiseaux,
qui auront alors tendance à se
rapprocher et ils sont si agréables
à regarder!

Notre analogie de départ avec
la couche d'ozone devient ainsi plus
évidente. Comme il faut protéger
la terre contre les trous dans la
couche d'ozone, il faut protéger
notre lac contre les trous dans sa
ceinture verte, « la couche d'ozone
de notre lac ». Si on veut empêcher
le réchauffement du lac et la
prolifération d'algues dans l'eau,
il faut protéger sa bordure de
verdure. Comme on combat les
trous dans la couche d'ozone, il
faut combattre les trous dans la
bordure verte

du lac. C'est une des meilleures
façons de protéger pour les
générations à venir notre lac.
N'oubliez pas que la valeur de
nos propriétés est directement
reliée à la qualité de l'eau du lac.
Si la qualité de l'eau se détériore,
la valeur de nos propriétés s'en
trouve sévèrement affectée.

Passons à l'action dès maintenant,
tous et chacun d'entre nous, avant
qu'il ne soit trop tard. Faisons-
le sans contrainte, volontairement
et sans que la Municipalité ait
à imposer des règlements. Dans
le fond, c'est pour le maintien de
la qualité de notre eau, ce qui est
l'essence même de ce pourquoi
on vient au chalet.

Je vous suggère, comme objectif,
que chacun d'entre nous tente de
reboiser ± 50% du bord de lac
limitrophe à son terrain. Ceci nous
laisserait suffisamment d'accès
au lac, limiterait l'entretien et
favoriserait le maintien d'une
eau de qualité. Si vous êtes
intéressé, communiquez avec nous.
On tentera de voir comment on
peut s'aider.

Rodolphe Maheux

La F.A.P.E.L.

La FAPEL (la Fédération pour la
protection de l'environnement des
lacs) est un organisme voué à la
protection des lacs. Son site internet
est une source de renseignements
pour tout propriétaire désirant de
l'information sur la protection de
l'environnement. Qu'il s'agisse de
renouveler ou de bâtir une fosse

septique, de fabriquer un quai ou
simplement de s'informer sur
l'environnement des lacs et des
cours d'eau, la FAPEL a réponse
à tout! Je vous suggère de consulter
leur site internet <http://fapel.org/>.
Vous y trouverez toute une
banque d'information continuellement
remise à jour. Vous pouvez aussi
vous abon-

ner au journal de la FAPEL qui
vous renseignera sur des questions
environnementales nous touchant
tous les jours. Vous trouverez le
dernier numéro de leur publication
à <http://www.fapel.org/fractu5.htm>
Nous vous invitons à consulter
ce site internet.



<http://fapel.org> : un site internet plein
d'information sur la protection des lacs

Le mot de la Municipalité

Un petit oubli!... Votre compte
de taxe 2002 doit être payé avant
la fin de l'année 2002, à défaut
de paiement, la municipalité
devra malheureusement prendre
les procédures de recouvrement,
en expédiant les comptes 2002
non acquittés, au bureau de la
MRC Beauce Sartigan, afin de
prendre les procédures de vente
d'immeubles pour non paiement
de taxes. Nous espérons que
nous ne serons pas obligés d'en
arriver là. Nous remercions tous
et chacun de votre collaboration.

La cueillette d'ordures au Lac
Raquette, dans chaque rue,
reprendra à la Fête de la Reine
(19 mai 2003) jusqu'à l'Action
de Grâces (13 octobre 2003).
Les grosses ordures se ramasseront
à chaque chalet; sauf les débris
de construction, qui devront être
expédiés directement au site
d'enfouissement de la Régie
Intermunicipale. Lors de réno-
vation ou construction vous
louez un roll-off à Service
Matreck 228-7877 et il s'occupe
de vos matériaux. Vous pouvez
également apporter

directement vos débris de ma-
tériaux au site d'enfouissement
à Saint-Côme.

Le budget de la Municipalité est
maintenant de plus d'un million
(\$1,248,278). Le plan triennal
prévoit pour 2003 le pavage de
la rue des Ancêtres et le début
des travaux du réseau d'aqueduc
et d'égout.



La chapelle du lac Raquette a
son propre site internet:
<http://pages.infinit.net/rcc/lacraquette.htm>

Où se procurer des arbustes pour régénérer les rives?

Le gouvernement, il y a quelques
années, fournissait aux proprié-
taires riverains à même ses pé-
pinières, des arbres pour régé-
nérer les rives. Hélas, après avoir
vérifié auprès de l'Environnement,
ce programme a été aboli! Il faut
donc acheter les arbustes dans
les pépinières.

Un autre solution serait que
l'Association produise ses

propres arbustes à partir de
boutures de myrique beaumier
qu'on a déjà chez nous. C'est
un arbuste indigène qui adore
le bord de l'eau. Il est prolifé-
rique et si on cultive des boutures
dès cet été, on pourrait les
distribuer pour plantation dès
l'an prochain. Il faudrait ce-
pendant qu'il y ait une demande
assez importante car les boutures,
si elles ne coûtent rien, sont de
l'ouvrage à produire! (et des
volontaires pour donner un coup
de main)

Remplissez le coupon-réponse
ci-inclus. Si assez d'entre vous
le veulent, l'Association est prête
à produire ses propres arbustes
et vous les offrir, l'an prochain,
gratuitement pour régénérer les
rives du lac.

*« Un nouveau lave-auto est
ouvert à St-Benoît. Combiné à
l'asphaltage de la route des
Bourques, plus besoin de
laver sa voiture au chalet!
Protégeons le bassin versant
du lac des phosphates
nuisibles! »*

Un nouvel inspecteur municipal à St-Benoît

La Municipalité de Saint-Benoît-
Labre a engagé une nouvelle
inspectrice en bâtiment Madame
Lise Pomerleau. Elle travaille les
mardi, jeudi et vendredi du mois
d'avril au mois de novembre.
Toutes les demandes de permis
devront se faire au moins deux
à trois semaines avant le début
des travaux. Vous de-

vez également prendre un rendez-
vous afin de pouvoir la rencontrer,
au bureau municipal 228-9250.
Consultez-la avant de faire des
travaux. Mme Pomerleau verra
aussi à nous aider quant à l'état
de nos installations septiques
pour mieux préserver la qualité
de l'eau de notre lac.

Avez-vous fait vidangé votre
fosse cette année? Votre installation
est-elle étanche? Vérifiez l'état
de vos installations sanitaires dès
le début de la saison estivale.
Évitez de polluer notre lac. C'est
illégal et les amendes peuvent être
salées.